



## Garde enfant jours fériés

-----  
Par Lolo0602

Bonjour, j'ai une question concernant les gardes d'enfants en étant séparé. Mon concubin a un droit de visite tous les dimanches de 13h à 18h pour sa fille d'une première union. Cependant lundi prochain est un jour férié et sur le jugement il est indiqué " dit que la fin de semaine s'étant des jours fériés qui suivent ou précédent immédiatement le weekend et profitent à celui chez lequel l'enfant est hébergé la fin de semaine considérée". Donc après lecture moi je comprends qu'on peut garder sa fille du dimanche au lundi! Mais son ex ne veut rien entendre. Pensez-vous qu'on a le droit de garder la petite du dimanche au lundi?

Merci d'avance à ceux qui répondront.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour

Le lundi étant férié s'ajoute au week-end de DVH selon ce que vous avez cité du jugement.

-----  
Par Lolo0602

Merci pour votre réponse